

# Aménagement des Rythmes scolaires



Journée pédagogique  
**SAINT NAZAIRE**

Enjeux des Temps  
d'Activités Périscolaires



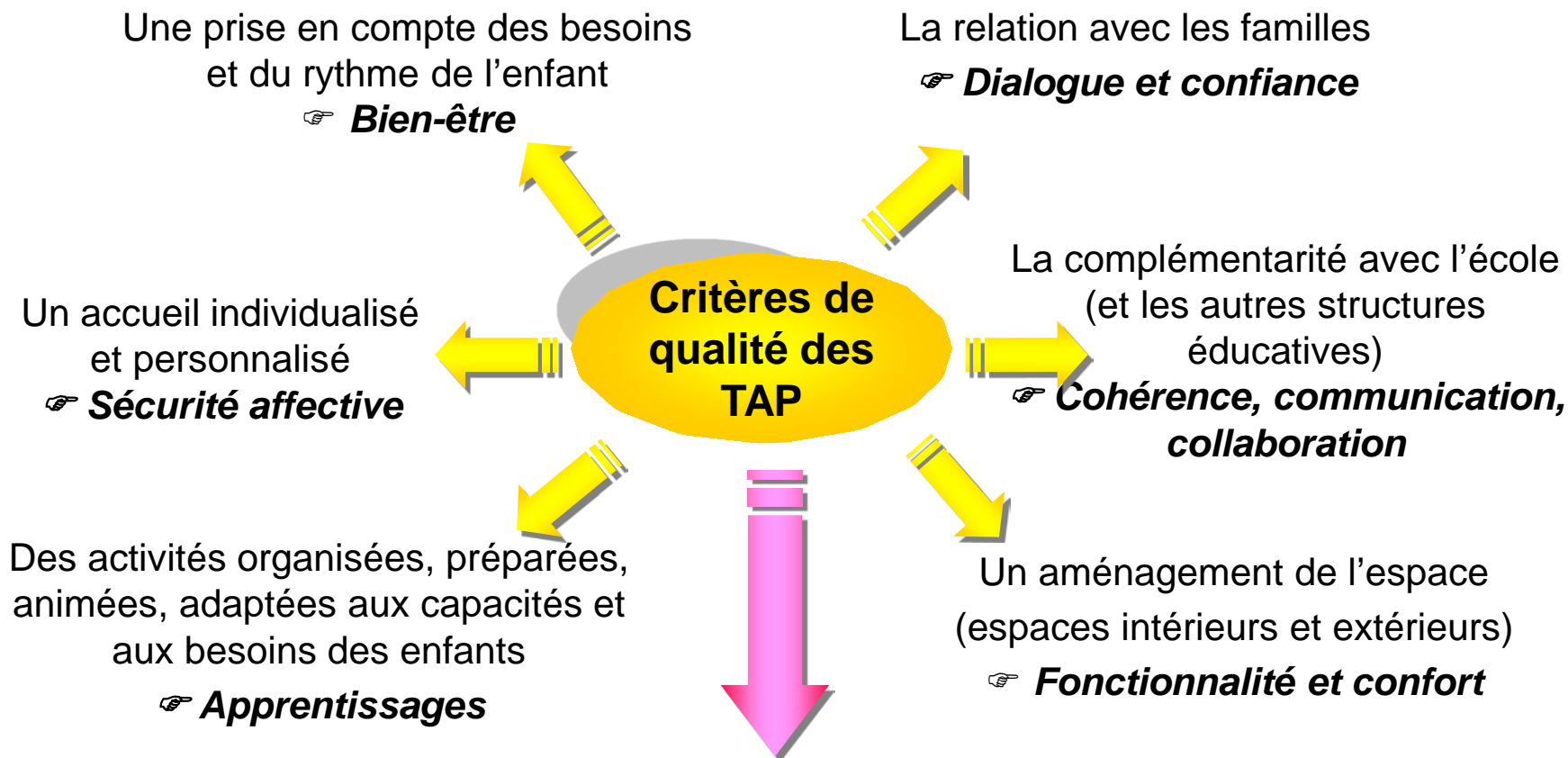


# Vos préoccupations concrètes





# LES CRITÈRES DE QUALITÉ DES NOUVEAUX TEMPS PÉRISCOLAIRES



**UN OUTIL = LE PEDT  
(PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE)**



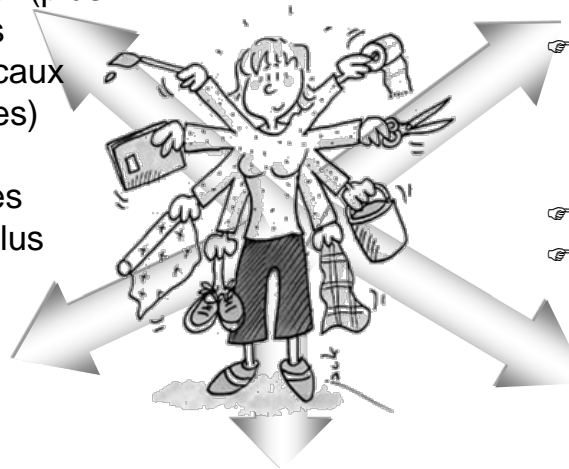
# LES PROBLEMATIQUES D'ACCUEIL

## ACCUEIL ET SECURISATION

- ☞ De nouveaux repères à intégrer (plus d'adultes dans l'école, activités différentes dans les mêmes locaux mais avec des règles différentes)
- ☞ Sécurité affective à préserver notamment pour les plus jeunes
- ☞ Avoir un taux d'encadrement plus réduit (1/10)

## RESPECT DES RYTHMES ET DES BESOINS

- ☞ Fatigue des enfants (sieste écourtée, pause méridienne plus tardive, rythme d'apprentissage plus soutenu, matinée supplémentaire, absence de récréation)
- ☞ Questionnement sur le dispositif choisi
- ☞ Interrogation également sur les rythmes familiaux



## ACTIVITES ADAPTEES

- ☞ Plus de souplesse dans la présence obligatoire des enfants sur les 3 jours
- ☞ Etre à l'écoute des besoins, des choix, des envies
- ☞ Avoir des malles à thème à faire tourner dans les écoles
- ☞ Avoir du temps d'installation de l'atelier TPE

## AMENAGEMENT DES ESPACES

- ☞ Avoir plus de matériels et de locaux, et des locaux de stockage

## COHERENCE EDUCATIVE

- ☞ Les parents ne voient plus les enseignants à la fin de la journée de classe
- ☞ Nécessaire concertation avec les intervenants extérieurs : réunion ATSEM du vendredi, une meilleure circulation de l'information



# LES PROBLEMATIQUES PROFESSIONNELLES

## ORGANISATION

- ☞ Enchaînement très rapide de fonctions très différentes
- ☞ Rythme plus intense, plus de fatigue
- ☞ La fin de journée avec l'entretien de la classe est plus difficile
- ☞ Pas de temps de préparation quotidienne
- ☞ Charge de travail plus importante dans un emploi du temps plus morcelé
- ☞ Clarifier les règles d'utilisation des 21h de préparation

## POSITIONNEMENT

- ☞ Valorisation et reconnaissance de la part des parents, mais positionnement pas toujours évident (limite de ce qu'on peut dire)
- ☞ Valorisation du métier, et plus grande autonomie mais tensions avec les enseignants qui ne reconnaissent pas toujours les compétences des ATSEM
- ☞ Besoin de plus d'écoute, de soutien et de concertation de la part de la ville



## COLLABORATION

- ☞ Les enseignants n'ont pas toujours adapté l'organisation des apprentissages à cette nouvelle configuration (l'après-midi allégé)
- ☞ Ecart de production entre ATSEM peuvent poser problème
- ☞ Besoin d'intervenants extérieurs en maternelle pour dynamiser, motiver, susciter l'envie et soutenir les ATSEM

## COMMUNICATION

- ☞ Nécessaire concertation avec les intervenants extérieurs : réunion ATSEM du vendredi, une meilleure circulation de l'information

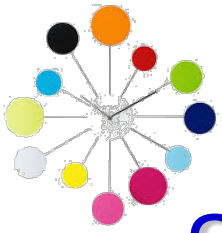
## COMPETENCES

- ☞ Nécessité de se former sur la menée d'activités, sur la gestion d'un groupe d'enfants – ateliers pratiques plutôt que théoriques
- ☞ Ressources : manuels d'activités, mutualisation et échanges de pratiques sur des thématiques d'activités,



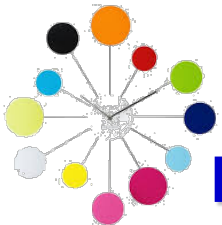
**Pourquoi cette  
réforme ?**





## DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE: QUELLE RÉUSSITE SCOLAIRE EN FRANCE?

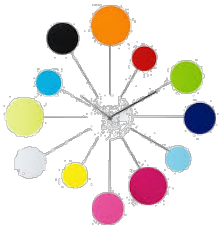
- Un élève sur cinq en difficulté face à l'écrit au collège
- France: 27<sup>ème</sup> sur 34 pays du point de vue de l'équité scolaire : l'incidence de l'appartenance sociale sur les résultats scolaires est plus forte qu'ailleurs.



## DES ENJEUX PARTAGÉS (EUROPE, OCDE)

- Politique de la Petite Enfance:
  - Premières années = une des clés de la réussite des politiques sociales, familiales et éducatives.
  - Actions contre les désavantages éducatifs frappant les plus pauvres: investissement pour l'avenir. Retour sur investissement, si l'aide publique est investie là où il convient dans l'EAJE.
- Des enjeux sociaux: l'égalisation des chances
  - L'école maternelle est ouverte à tous. Relève du service public.
  - Elle a un cout, mais représente une solution compte tenu des missions qu'elle assure

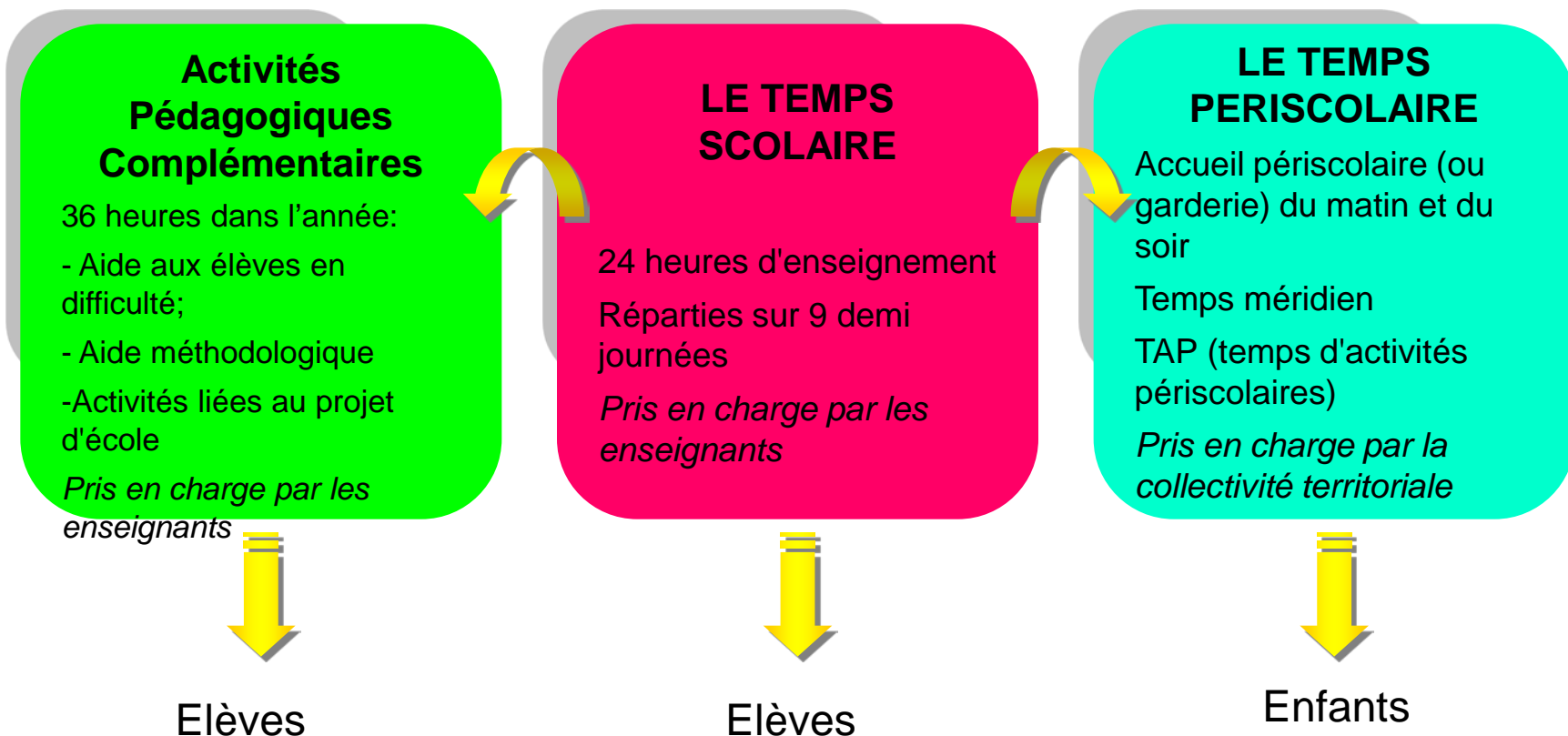




# ORGANISATION DES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT

Décret 2013-77 du 24 janvier 2013

Fixe les grands principes et met en évidence trois temps complémentaires :





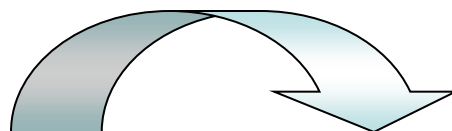
**Une organisation  
respectueuse  
des rythmes  
et des besoins  
de l'enfant**

# UNE APPROCHE GLOBALE DES TEMPS DE L'ENFANT



## TEMPS FAMILIAUX

- Temps éducatif à part entière, lieu de socialisation primaire
- Respect du rythme veille/sommeil (horaires réguliers, quantité suffisante de sommeil, éviter les ruptures)
- Régularité des repères familiaux
- Temps de récupération et de réassurance, de sécurisation affective



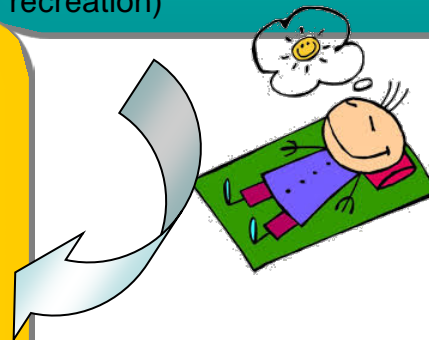
## TEMPS SCOLAIRES

- Temps éducatif d'apprentissage et d'instruction
- Allègement de la journée scolaire, étalement sur 4 jours ½
- Meilleure répartition des apprentissages scolaires dans la journée
- Alternance de moments à forte mobilisation cognitive et de moments plus distrayants (temps de repos, de récréation)



## TEMPS PERISCOLAIRES

- Temps d'accueil éducatif de socialisation et d'enrichissement
- Se déroulant au sein d'espaces aménagés et animés
- Centrés sur la prise en compte des besoins des enfants
- Où le respect des rythmes de vie de l'enfant est prioritaire





# LES BESOINS DE L'ENFANT DE MATERNELLE



## Des besoins à prendre en compte ...

- **Physiologiques** (sécurité physique, alimentation, repos, hygiène, confort...)
- **Affectifs** (sécurité affective, repères, confiance en soi, réussite...)
- **Moteurs** (mouvement, prise de risque, manipuler, construire...)
- **Sensoriels** (entendre, voir, toucher, goûter, sentir, remplir, laisser des traces...).
- **Cognitifs** (comprendre le monde qui l'entoure, se situer dans l'espace et le temps, développer sa pensée et son langage...)
- **Sociaux** (entrer en relation avec les autres, imiter, faire comme, faire à côté, faire avec, participer, s'exprimer, échanger, fréquenter des objets culturels, partager, coopérer...)

## Pour...

- Construire les bases de sa personnalité et s'ouvrir aux relations sociales.
- Développer ses compétences motrices, intellectuelles, langagières, affectives et sociales.
- Acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires et indispensables pour les apprentissages scolaires ultérieurs (lecture, écriture...)





# APPROCHE COMPARATIVE DES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT

Temps périscolaires (Accueil périscolaire / Pause méridienne)	Temps d'activité périscolaire (TAP)	Ecole maternelle
Collectivité territoriale – Municipalité Personnel municipal		Ministère Education nationale
Temps libres - non obligatoires Lieux et temps de garde mis à disposition des familles		Temps contraint sous engagement familial
Temps éducatifs complémentaires contribuant à l'épanouissement de l'enfant, à l'apprentissage de la vie sociale et au développement de ses compétences cognitives, motrices, affectives et sociales		
Objectifs pédagogiques liés au projet éducatif de la structure et établis par l'équipe d'encadrement	Objectifs pédagogiques liés au PEDT (projet éducatif de territoire) établi en concertation et en cohérence avec tous les acteurs éducatifs (enseignants, parents, ville, associations...)	Objectifs pédagogiques liés aux programmes scolaires, en lien avec objectifs définis dans le projet d'école
S'adresse à l'enfant-élève pour lui permettre de bien vivre sa journée scolaire, d'être disponible aux apprentissages fondamentaux, voire de les prolonger		S'adresse à l'élève
Temps libres aménagés et animés pour répondre aux besoins des enfants (activité, détente, repos...)	Temps pédagogique organisé pour favoriser d'autres apprentissages <b>mais aussi</b> répondre aux besoins des enfants	Temps pédagogique organisé pour faciliter les apprentissages scolaires
Réglementation pour APS : 1 anim pour 10 maternelles 1 anim pour 14 élémentaires	Décret du 2 août 2013 (pour durée de 3 ans) : 1 adulte pour 14 maternelles 1 adulte pour 18 élémentaires	1 enseignant pour 25 élèves en moyenne 1 ATSEM / école (ou +)



# PARTENARIAT

## *La référence commune est le PEDT*

- **Se connaître :**

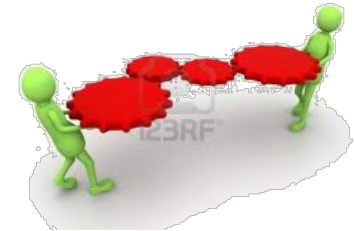
- ☞ Identifier les rôles et fonctions de chacun
- ☞ Se comprendre, faire preuve d'empathie
- ☞ Respecter l'identité, la place, les compétences de chacun

- **Se concerter sur :**

- ☞ Des continuités possibles entre les projets
- ☞ Des règles de vie, l'usage des locaux et des matériels
- ☞ L'organisation des transitions (où ? comment ? avec qui ? pour quoi faire ?)
- ☞ La communication aux familles, à l'enfant (affichages, supports écrits).

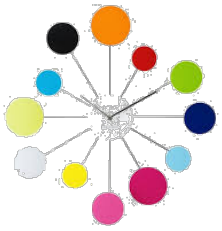
- **Collaborer :**

- ☞ Faire du lien entre les temps, chercher la cohérence
- ☞ Se compléter
- ☞ Partager les espaces, les territoires
- ☞ S'enrichir mutuellement





# L'Ecole Maternelle Aujourd'hui



## L'ÉCOLE MATERNELLE: OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI...?

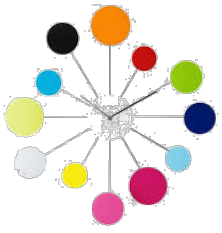
- L'école maternelle est devenue un vrai cursus, long,
- Un objectif affiché de réussite, aux conséquences parfois mal évaluées,
- Des difficultés parfois à se situer entre la préparation de l'écolier et la prise en compte des besoins des enfants:
  - place prépondérante accordée à la GS (cycle 2)
  - un risque d'uniformisation des formes d'activités de la PS à la GS





# LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

- Des objectifs ambitieux:
  - Élever le niveau de compétences, de connaissances, de culture,
  - Réduire les effets des inégalités sociales, pour atteindre la réussite éducative pour tous.
- Traduction à l'école maternelle:
  - Préserver la spécificité de l'école maternelle,
  - Un cycle unique de la TPS à la GS: le cycle 1 (rentrée 2015)
  - Accueillir les enfants de moins de trois ans (à certaines conditions),
  - Mieux respecter le rythme des enfants et articuler les différents temps éducatifs (périscolaires et extrascolaires) dans le cadre d'un projet global concerté (cf. école primaire).



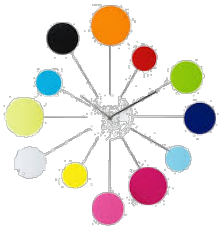
# L'ÉCOLE MATERNELLE, PÉRIODE DE « TRANSITION »

## Une évolution des modalités d'apprentissage

- Premiers apprentissages (bébé, jeune enfant) = apprentissages incidents (non programmés) selon des modalités contextualisées (situations naturelles dites parfois fonctionnelles): observation-imitation, essais-erreurs, FAIRE APPRENDRE SANS FAIRE DE LECONS....
- École élémentaire : modalités décontextualisées, avec ce que cela suppose de fragmentation, de progressivité dans un corpus sélectionné n'ayant parfois aucun lien avec les besoins immédiats,.....

### Ecole maternelle = temps de la transition

- Transformation des manières d'apprendre et des modalités d'enseignement
- Initiation aux codes et pratiques scolaires.

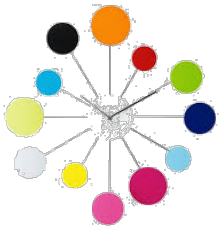


# L'ÉCOLE MATERNELLE, PÉRIODE DE « TRANSITION »

## Une évolution des modalités d'apprentissage

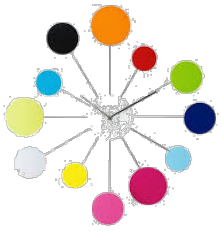
### Reformulation du point de vue du rapport Adulte/ Enfant:

- Au début de l'école maternelle, l'adulte doit s'intéresser à ce qui intéresse l'enfant (cf. programmes de l'école maternelle: domaines d'activités et non champs disciplinaires),
- En fin d'école maternelle, les enfants devenus élèves doivent être capables de s'intéresser à ce que l'on veut leur faire apprendre (ce qui intéresse l'enseignant[e]). Ils doivent avoir été initiés aux codes et pratiques scolaires.
- Une pédagogie de la réussite:
  - Mettre chacun en situation de progresser ; faire valoir ses progrès (évaluation positive)
  - Adopter une posture d'aide à l'apprentissage (savoir « étayer »)



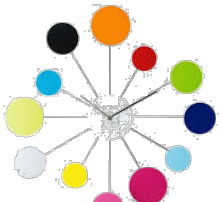
## L'ÉCOLE MATERNELLE: DES PERSPECTIVES D'ACTION

- Repenser un « enseignement préscolaire » propre à notre système = donner du sens, vraiment, à l'expression ***Devenir élève***.
- Installer l'école maternelle dans sa double fonction : accompagner et stimuler un développement des enfants et créer les conditions de l'adaptation scolaire : ne pas méconnaître le rôle clé du langage, ne pas confondre Prévention et Anticipation .
- Agir dans une logique de système : activer de manière conjointe et coordonnée un ensemble de « leviers ».



# L'ÉCOLE MATERNELLE : DES LEVIERS POUR AGIR

- \* **ESPACE : quel aménagement des classes et de l'école?**
  - du milieu de vie à l'espace-classe: les « coins » en relation avec les besoins,
  - les espaces communs,
  - la place du jeu
  
- \* **TEMPS : différencier l'organisation pour les enfants**
  - de la PS (ou TPS) comme classe d'accueil et de transition à la GS où la journée scolaire doit commencer à avoir du sens
  - l'assiduité? la sieste? la récréation?
  - le lien entre temps scolaire et temps périscolaire: éviter l'empilement d'activités (fatigue, perte de sens...)
  
- \* **L'ORGANISATION COLLECTIVE:**
  - quel « binôme » avec quels élèves et pourquoi?
  - quels besoins prioritaires auprès de quels élèves?



# L'ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle permet à l'enfant de construire les bases de sa personnalité, et s'ouvrir aux relations sociales. Il développe ses compétences motrices, intellectuelles, langagières, affectives et sociales et acquiert les connaissances et savoir-faire nécessaires et indispensables pour les apprentissages scolaires ultérieurs (lecture, écriture...)

## Une mission éducative :

Apprendre à l'enfant à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne, à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles, à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école.

- Apprendre les règles de civilité
- Développer son autonomie
- Comprendre ce qu'est l'école

## Une mission pédagogique :

Aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, et en répondant aux besoins spécifiques des jeunes enfants, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences en vue des apprentissages ultérieurs

- **S'approprier le langage**
- **Découvrir l'écrit**
- **Devenir élève**
- **Agir et s'exprimer avec son corps**
- **Découvrir le monde**
- **Percevoir, sentir, imaginer, créer**

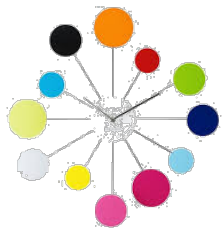
## Une mission de prévention :

Rôle essentiel dans le repérage et la prévention des déficiences et des troubles, rôle qu'elle doit assumer pleinement, en particulier pour les troubles spécifiques du langage

- Observer
- Mesurer les progrès, les acquis
- Proposer l'aide personnalisée le plus tôt possible
- Faire appel aux professionnels compétents en cas de difficultés persistantes (RASED, PMI, MDPH...)
- Etablir une relation de confiance avec les parents



# Les Temps d'Activités Périscolaires



# LA SPÉCIFICITÉ DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



## **LE TAP N'EST PAS**

- L'école après l'école
- Une garderie
- Un centre de loisirs

## **AVEC LIBERTÉ DE CHOIX**

Un temps où l'enfant peut être acteur de son loisir et laisser s'exprimer sa créativité, ses choix, y compris dans le respect du "ne rien faire"

### **Exemples :**

- Cycle de baby-gym pour prolonger les séances de motricité de l'enseignant
- Réalisation de poubelles en lien avec le travail scolaire de tri sélectif
- Temps de relaxation et de réveil de sieste pour les PS
- Projet commun de spectacle vivant avec un travail d'expression corporelle réalisé en classe et la réalisation des décors en TAP

## **COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE ET DES AUTRES ACTEURS ÉDUCATIFS**

Des activités éducatives diversifiées pour multiplier les champs d'apprentissage des enfants, pouvant être complémentaires des projets menés, en veillant à ne pas surcharger les rythmes

**LE TAP  
EST UN  
TEMPS  
ÉDUCATIF**

## **POUR TOUS**

Accès facilité aux loisirs éducatifs et une ouverture sur l'environnement de proximité (naturel, culturel, social)  
En cohérence avec les orientations du PEDT

## **CENTRÉ SUR LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT**

Des projets d'animation et d'activité non liés à un programme et adaptables aux différents contextes locaux pour répondre au mieux aux besoins et aux rythmes des enfants.





# LA DÉMARCHE DE PROJET : UN OUTIL DE COHÉRENCE ÉDUCATIVE



**LE PEDT :**  
**Outil de collaboration locale pour une politique éducative territoriale globale, cohérente et concertée**



- Exemple :**
- Objectif de PEDT : Respecter les rythmes des enfants
  - Choix de TAP : animation d'un réveil de sieste



- Exemple :**
- Objectif d'accueil : réveil échelonné
  - Moyens : aménagement d'un lieu d'accueil à proximité ; activités calmes



**LE PROJET PEDAGOGIQUE DES TAP :**  
**Cadre de référence commun précisant les conditions de mise en œuvre du Projet éducatif et donnant du sens aux activités proposées.**



- Exemple :**
- Objectif péda : permettre à l'enfant de se réveiller à son rythme
  - Méthode péda : laisser l'enfant choisir son activité
  - Moyens : coins aménagés, jeux libres...



**LES PROJETS D'ANIMATION ET D'ACTIVITE PERISCOLAIRE :**  
**Déclinaison par l'animateur et/ou l'ATSEM d'une conduite pédagogique de séances.**



# ROLE DES ADULTES SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES

Les adultes chargés de l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires doivent mettre en œuvre une organisation et des attitudes permettant de répondre aux besoins des enfants

## ASSURER LA SÉCURITÉ

- ☞ Répondre aux besoins physiologiques (alimentation, hygiène, sécurité, repos)
- ☞ Poser un cadre sécurisé et sécurisant, repéré avec des règles de vie et des limites, encadrer et observer
- ☞ Faire preuve de vigilance pour prévenir les incidents et intervenir si besoin

## EDUQUER

- ☞ Accompagner l'enfant dans son développement et ses apprentissages (autonomie, socialisation, découverte de l'environnement)
- ☞ Aménager des espaces différenciés d'activités libres
- ☞ Proposer, expliquer, stimuler, montrer, aider et laisser faire l'enfant
- ☞ Faire respecter les règles de vie, savoir faire preuve d'autorité

## RELAYER

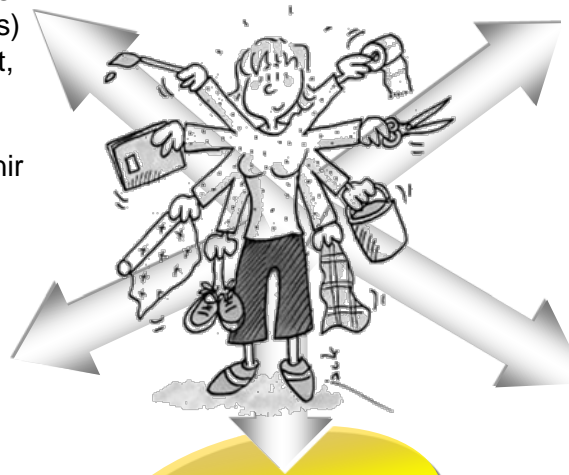
- ☞ Faire le lien entre la famille et l'école
- ☞ Recueillir et transmettre les informations relatives à l'enfant (outils de liaison)
- ☞ Utiliser des outils de communication attractifs et opérationnels
- ☞ Relayer toute information ou problème au niveau des responsables

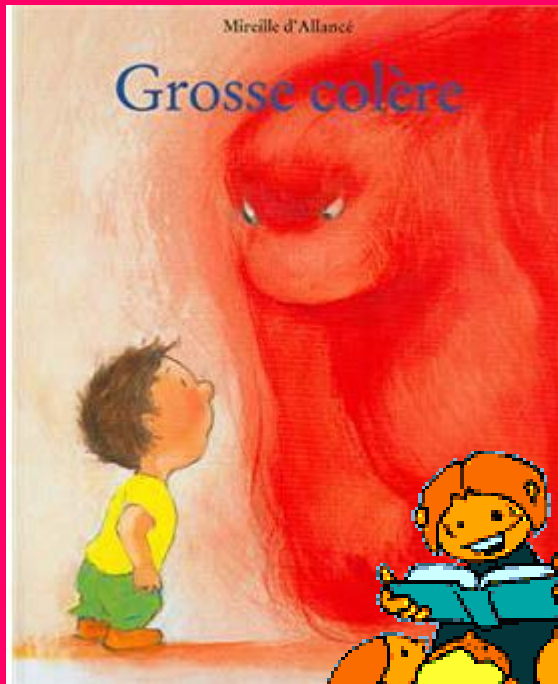
## ACCUEILLIR

- ☞ Se rendre disponible dès l'arrivée des enfants, être à leur écoute (adulte référent)
- ☞ Créer un climat de confiance
- ☞ Faciliter l'intégration de l'enfant dans les lieux et parmi ses pairs
- ☞ Mettre en place des repères spatio-temporels et humains (travail par zone)
- ☞ Aménager et décorer les locaux pour les rendre fonctionnels, confortables et agréables

## ANIMER

- ☞ Favoriser une ambiance de détente, de jeu et de plaisir
- ☞ Aménager un cadre convivial, et fonctionnel
- ☞ Mettre en place des ateliers, activités ludiques favorisant l'expérimentation, la création, l'expression des enfants
- ☞ Proposer sans imposer, sensibiliser, susciter l'envie, la découverte, faire preuve de créativité et de dynamisme
- ☞ Être une personne ressource pour l'enfant en respectant ses choix et en tenant compte de ses capacités et besoins





**Approche  
comparée  
d'une menée  
d'activité**



# TEMPS SCOLAIRE / TAP : SPECIFICITES AUTOUR D'UNE MÊME ACTIVITE EDUCATIVE

## En temps scolaire :

### Une activité contrainte

### Une approche pédagogique en rapport avec des domaines d'apprentissage choisis :

- Des connaissances
- Des compétences (s'approprier le langage, comprendre, mémoriser, appréhender la succession des étapes...)
- Un parcours d'élève
- Des repères pour organiser la progressivité des apprentissages à l'école maternelle
- Une évaluation (de la communication orale)
- Une communication (interactions entre les élèves et le maître et entre l'élève et ses pairs)



**Ne pas refaire  
l'école après l'école**

## En temps périscolaire :

### Une activité librement choisie

### Une approche pédagogique comme support d'apprentissage libre et centrée sur le groupe d'enfants, leurs rythmes et leurs besoins :

- Des expériences de découverte, de plaisir, de vécu affectif, de socialisation, de rencontre
- Un enrichissement des connaissances, un éveil de leur curiosité
- Une occasion de développer leurs compétences intellectuelles, sociales...
- un support de détente, de repos, de lâcher-prise pour libérer le corps, l'imaginaire
- Un outil de sensibilisation pour un projet d'animation plus large (mise en scène, supports divers...)



# En conclusion, l'éducation est l'affaire de tous



## Les chances de cette réforme :

- L'occasion de redonner la priorité aux enfants, à leur épanouissement, à de meilleures conditions d'apprentissage participant ainsi à la lutte contre les inégalités. Les activités pédagogiques complémentaires doivent offrir à tous les enfants l'accès aux activités culturelles, sociales et ludiques en mobilisant animateurs, enseignants et intervenants agissant dans des espaces partagés.
- Permettre un travail en complémentarité entre les différents acteurs éducatifs.
- Se mobiliser autour d'un projet d'éducation, inscrit dans un projet de territoire, dans l'intérêt des enfants.



## Mais à condition :

- Qu'ils soient suffisamment réfléchis et adaptés aux besoins, aux capacités et aux rythmes des enfants
- Que les compétences de tous les professionnels avec leurs spécificités et leur complémentarité soient reconnus, sans confusion des rôles.
- Qu'ils relèvent d'un véritable projet concerté d'éducation, élaboré conjointement par les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, municipalité et autres partenaires éducatifs)
- Que des temps de concertation et de coordination soient possibles, pour développer une cohérence et une continuité des différents temps de vie de l'enfant



**"Il faut tout un village  
pour élever un enfant"**

**Proverbe wolof**